Image not found or type unknown

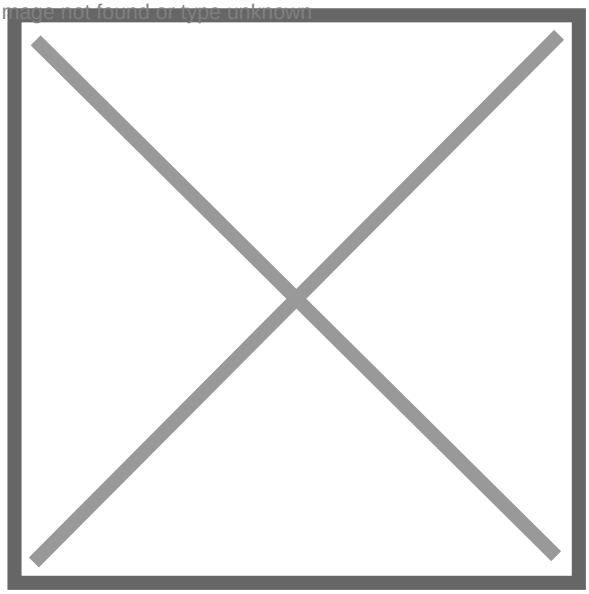

Contrôle alccolémie éthylomètre

Par **liline5644**, le **02/06/2008** à **15:13**

Je me suis fait contrôler le 02/06/2008 par la police pour une alcolémie positive l'agent n'as pas changé l'embout de l'éthylomètre entre les deux prises, je souhaiterai savoir si cela est normal car après quelques recherches via internet, j'ai pu lire que cela aurait du être fait.

Par **novice43**, le **02/06/2008** à **20:11**

bonsoir,

Même si cela était le cas, comment allez vous prouver que l'agent "sobre" n'a pas changé le bout de l'éthylomètre alors que vous étiez positif.

La seule alternative pour vous est d'avoir des témoins "sobres" de la scène. En dehors de cela, ce sera votre parole contre celle d'un agent dans l'exercice de ses fonctions... Autrement dit aucune chance de faire réviser voire annuler le constat de l'éthylomètre.

Cordialement,

Par **frog**, le **02/06/2008** à **20:24**

[citation]'agent n'as pas changé l'embout de l'éthylomètre entre les deux prises,[/citation]

Esprit de chicane...

Par **JamesEraser**, le **03/06/2008** à **22:29**

[citation]car après quelques recherches via internet, j'ai pu lire que cela aurait du être fait[/citation]
Pouvez-vous me communiquer le lien ?
Cordialement

Par **Pierre PONOS**, le **08/06/2008** à **17:26**

Le procès verbal fait foi jusqu'à preuve contraire (bien difficile à rapporter s'agissant de propos tenus par un agent (ou de ses actes).

Il reste à consulter votre dossier pour voir si un vice de procédure ne serait pas présent (date de vérification de l'ethylomètre, numéro de série, délai entre l'arrestation et le contrôle etc).

Pierre PONOS
www.cabinet-ponos.com

Par **Tisuisse**, le **10/06/2008** à **23:28**

Tout à fait légal puisque, dans les 2 cas, c'est vous, et personne d'autre, qui avez soufflé dans l'éthylomètre. Pas de contestation possible. Sachez cependant que c'est toujours le taux le + faible des 2 qui est pris en compte et, en général, il n'y a pas une bien grande différence.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés